Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 077-217704949-20260921-DELIB2026_0105-DE

MAIRIE DE
VERNOU-LA CELLE SUR SEINE
77670

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 11/09/2026	Le **vingt et un septembre deux mille vingt-six** à vingt heures trente,
Date d'affichage 21/09/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice……23 Présents……18 Votants……23	**Etaient présents(es)** : Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Laetitia GUISTEL, Tom MAHÉ, Pascale PALARD, Tiffany MINO, Geneviève DARGNAT, Eric SAINT-SEBASTIEN, Caroline CESNEUT, Patrice SAINTON, Baptiste TOINOT et Gwenaele ALBERTELLI formant la majorité des membres en exercice. **Absents excusés avec procuration :** Hermann TYNDAL pouvoir à Tiffany MINO Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Brigitte GOUYON pouvoir à Valérie BOCQUEL Josiane PACHOLSKI pouvoir à Daniel DESSOGNE Michael GUYONNET pouvoir à Patrice SAINTON
Réf : 2026-078 **ANNULE ET REMPLACE** Objet : **SDESM – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE – ÉCLAIRAGE PUBLIC - Mise en conformité de l'armoire d'éclairage public « MOINES »** Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 21/09/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 21/09/2026 Le Maire, A. MOMON	**Secrétaire de séance :** Pascale PALARD

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 077-217704949-20260921-DELIB2026_0105-DE

Réf : 2026-078- **SDESM – Mise en conformité de l'armoire d'éclairage public « MOINES »**

ANNULE ET REMPLACE

Vu l'adhésion de la commune au Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) ;
Vu l'Avant-Projet Sommaire établi par le SDESM ;
Considérant le projet de travaux sur le réseau d'éclairage public et notamment la nécessité de mettre en conformité l'armoire d'éclairage public dénommée « MOINES » ;
Considérant qu'il convient, dans le cadre de cette opération, de permettre au SDESM d'assurer les études et les travaux selon les modalités prévues dans le dossier ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **d'approuver la mise en conformité de l'armoire d'éclairage public « MOINES » à la Thurelle pour un montant de 2094 € HT soit 2512,80 € TTC.**

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 21/09/2026



Secrétaire de séance : Pascale PALARD

Alain MOMON
Maire
9 oct. 2026